



**D**irection de la  
**S**tatistique et de la  
**C**omptabilité  
**N**ationale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
MINISTÈRE DU PLAN ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# CONSOMMATION ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES A YAOUNDE

Premiers résultats  
Enquête 1-2-3  
Phase 3

DECEMBRE 1993

## AVANT - PROPOS

Les résultats d'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

### 1. L'objectif principal : une approche macro-économique du secteur informel

DIAL mène, pour le compte du ministère de Plan et de l'Aménagement du territoire camerounais, une étude sur l'évolution macro-économique, tant passée que prospective, du Cameroun. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du secteur productif à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates, notamment sur le secteur informel. L'approche de ce secteur est conçue non seulement sous l'angle traditionnel de l'analyse d'une composante du secteur productif, mais aussi à travers son rôle dans la satisfaction de la demande des différents agents économiques. L'objectif ultime est d'intégrer ce secteur dans la réflexion macro-économique en se fondant sur les résultats de données d'enquêtes : cette démarche doit permettre de valider une représentation formalisée rôle macro-économique de ce secteur, afin de dégager des propositions de politique économique le concernant.

### 2. Une méthodologie originale : une enquête en plusieurs phases (1-2-3) qui s'appuie sur l'élaboration d'un plan de sondage à partir de photos satellites et aériennes.

Ménée dans un premier temps et pour des raisons pratiques sur la seule ville de Yaoundé, cette enquête a pour objectif de donner une vision statistiquement représentative des conditions d'emploi de la population et du secteur informel à Yaoundé. Ainsi, la phase 1 vise à donner une vue exhaustive des conditions d'emploi de la main-d'œuvre. L'ensemble des patrons d'unités informelles, identifiés lors de la phase 1, sont enquêtés sur leur mode de production dans la phase 2. Enfin, les modalités d'appel à la production du secteur informel par différents agents économiques sont analysées dans la troisième phase. Les premiers résultats de cette troisième phase, qui sont l'objet de cette publication, traitent aussi de la consommation et des conditions de vie des ménages. Elle vient compléter la série des premiers résultats des deux premières phases de l'enquête 1-2-3, déjà parus dans cette collection.

### 3. Une collaboration scientifique réussie et multiforme

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect du calendrier par plusieurs équipes. Ainsi, décidées à l'été 1992, les opérations de collecte et de saisie des données sont terminées à l'été 1993.

DIAL a assuré la conception d'ensemble de l'opération.

Le plan de sondage, mis au point par des chercheurs de DIAL et de l'ORSTOM, découle de l'utilisation d'une méthode élaborée par l'ORSTOM, appliquée pour la première fois en Afrique et qui utilise les résultats de la télédétection par satellite. Les questionnaires proposés par DIAL, en fonction de ses objectifs, ont été finalisés à la suite d'échanges de vues avec les statisticiens-économistes de DSCN, en fonction de leur expérience de terrain et des résultats d'enquêtes pilotes.

La DSCN a mené les opérations suivantes : repérage des îlots, dénombrement des ménages, enquêtes phases 1, 2, 3, saisie et apurement des fichiers de données correspondants, sous la direction d'**Apollinaire Kingne** pour les opérations de terrain, d'**André Ngassam** (enquête sur la consommation des ménages) et de **Prosper Backiny** pour la mise en forme informatique. **François Roubaud**, pour DIAL, a pris en charge l'analyse statistique conduisant aux premiers résultats, qui ont été arrêtés après discussions avec la DSCN.

### 4. Un financement multiple

Lancées grâce à l'appui financier du ministère français de la Coopération et du Développement, ces différentes enquêtes ont également bénéficié du soutien de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) pour la mise au point de la méthodologie d'enquête et bien sûr de l'administration camerounaise par le biais du coût salarial des personnels affectés à cette enquête.

J. TEDOU  
Directeur de la DSCN

G. de MONCHY  
Directeur de DIAL

## SOMMAIRE

• I Elaboration d'une typologie de ménages	Page 3
• II Principales caractéristiques de l'habitat	Page 6
• III La consommation des ménages	Page 9
• IV Lieux d'achat et raisons du choix des ménages	Page 12
• V Evolutions de la consommation depuis 1991	Page 19
• VI Les transferts monétaires entre ménages	Page 22
• Méthodologie	Page 25
• Concepts et indicateurs	Page 25

## ENQUETE 1-2-3 CONSOMMATION ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES À YAOUNDÉ

L'objectif de la phase 3 de l'enquête 123 est d'identifier des comportements spécifiques des ménages en matière de consommation. En particulier, on cherche à apprécier le poids du secteur informel dans la satisfaction de la demande des différents groupes de ménages. **Ceci nous conduit à proposer une typologie de ménages** en quatre classes, suivant le secteur institutionnel d'emploi du chef de ménage : les "*ménages publics*" (dont le chef travaille dans le secteur public), les "*ménages privés formels*", les "*ménages informels*" et les "*ménages chômeurs/inactifs*". Cette typologie permet de discriminer le revenu total des ménages, à la fois suivant son niveau et suivant sa source. Or ces deux dimensions constituent les facteurs déterminants des modes de consommation.

Ainsi, et malgré l'origine composite du revenu des ménages, du fait de la pluri-activité et de l'insertion des membres du ménages dans différents secteurs, plus de 90% du revenu total des "*ménages publics*" (resp. "*informels*") provient directement du secteur public (resp. informel).

Sur l'échelle des revenus par tête, les "*ménages formels*" (publics et privés) sont les mieux placés, avec 30 000 Fcfa par mois, tandis que les "*ménages informels*" doivent se contenter de 12 000 Fcfa par personne. Les "*ménages inactifs/chômeurs*" apparaissent comme les plus vulnérables, dans la mesure où leur chef est dépourvu d'emploi. Leurs maigres revenus proviennent des membres secondaires du ménage qui travaillent et de transferts.

Il faut noter que 56% des revenus du travail ont été distribués par le secteur public, marquant l'importance de ce dernier dans la dynamique de la demande finale des ménages.

Malgré la crise, **les conditions d'habitation des ménages** ont continué de s'améliorer depuis 10 ans, plaçant Yaoundé dans une situation favorable au regard des standards africains. Ainsi en 1993, 87% des ménages s'éclairent à l'électricité alors que deux tiers étaient raccordés en 1983. Le gros effort de construction entrepris dans les années 80 a permis de limiter la croissance des zones d'habitat insalubre, malgré la pression démographique. Le principal point faible des politiques d'aménagement urbain reste l'adduction d'eau, engendrant un sérieux problème d'hygiène publique. A peine 15% des ménages possèdent un robinet intérieur, tandis que le mode dominant d'accès aux aises reste les latrines communes. Cependant, si jusqu'en 1987, l'amélioration des conditions d'habitation touchaient toutes les catégories de ménages, sa diffusion a été particulièrement inégalitaire depuis, les "*ménages informels*" voyant leur situation précaire inchangée. Enfin, l'accès à la propriété avec titre foncier constitue un privilège dont seuls jouissent 15% des ménages de la capitale.

**La consommation annuelle moyenne par ménage** est de 1,465 millions de Fcfa, dont un tiers est consacré aux dépenses d'alimentation. Le montant de consommation annuelle par tête atteint 320 000 Fcfa chez les "*ménages formels*", et seulement 120 000 Fcfa pour les ménages "*inactifs/chômeurs*", les "*ménages informels*" occupant une position intermédiaire.

Les coefficients budgétaires alimentaires varient de 27% pour les "*ménages formels*" à près de 40% pour les autres catégories de ménages. Ces écarts sont du même ordre de grandeur que ceux obtenus en classant les ménages par quartiles de consommation par tête, partition qui pourtant maximise les différences de consommation. Ce résultat montre l'importance d'autres facteurs que le niveau des revenus sur la structure de consommation, et dont tient compte notre typologie de ménages.

**Le secteur informel satisfait plus de 70% de la demande totale des ménages.** Il contrôle largement le circuit de distribution des principaux biens de consommation courante ainsi que les services aux ménages. Cette part dépasse même 90% pour l'alimentation et 80% dans l'habillement. Le secteur

formel ne joue un rôle significatif que pour les biens d'équipement et pour certains services où le secteur public bénéficie d'un monopole ou d'une position dominante (télécommunication, éducation, santé). La propension à s'adresser au secteur informel varie sensiblement en fonction du type de ménages. Elle est maximum chez les "*ménages informels*" (78% de la consommation), et la plus faible chez les "*ménages publics*" (62%).

**La faiblesse des prix** constitue la raison principale qui pousse les ménages à s'adresser au secteur informel, tandis que le secteur formel est choisi pour la qualité des produits qu'il propose. Le secteur des transports constitue la seule exception à cette règle, les taxis informels assurant une qualité du service supérieure aux bus de la SOTUC, pour un prix plus élevé. L'arbitrage prix/qualité est le déterminant fondamental du choix du secteur d'achat, les autres motivations potentielles (qualité de l'accueil, relations familiales, possibilités de crédit) apparaissant comme marginales.

Le contenu en importation directe de la consommation est de 20%, avec une situation contrastée par type de produits. L'autosuffisance alimentaire est bien une réalité dans la capitale camerounaise, puisque 96% de la consommation est d'origine locale. Les principaux produits où le taux de pénétration des importations est le plus élevé sont, par ordre d'importance décroissant : les "*appareils électro-acoustiques*" (94%), les "*appareils ménagers*" (87%), les "*chaussures*" (85%), les "*produits pharmaceutiques*" (80%) et les "*vêtements*" (71%). 70% des biens de consommations importés (légalement ou en fraude) proviennent de pays développés, alors que seulement 10% ont été identifiés comme produits au Nigeria.

**Depuis 1991**, plus de neuf ménages sur dix ont dû réviser leur consommation à la baisse suite à la réduction de leur revenu. Ils estiment que l'un et l'autre ont chuté de plus de 50% en deux ans. Cette appréciation qualitative est compatible avec la baisse enregistrée par les salaires publics. Ce sont les catégories les plus vulnérables ("*chômeurs/inactifs*", "*informels*") qui ont été les plus touchées. La "sur-réaction" des revenus tirés des activités informelles à la contraction des salaires du secteur formel conforte l'hypothèse de l'existence d'une forte liaison entre les deux secteurs, à travers la demande.

Pour tous, la consommation alimentaire a constitué le premier poste d'ajustement, conduisant à une dégradation sensible de la ration alimentaire par tête. Mais les ménages les plus pauvres se plaignent aussi d'avoir eu à restreindre fortement leurs dépenses de transport, d'éducation et de santé.

Pourtant les ménages ne sont pas restés passifs face à la contraction de leurs revenus. En particulier, ils ont fait jouer la concurrence par les prix. Cette stratégie a eu pour effet de déplacer une partie de la consommation des ménages vers le secteur informel, au détriment du secteur formel.

L'importance des transferts monétaires entre ménages montre que ces derniers, dans leur immense majorité, sont insérés dans un véritable réseau de solidarités, mettant en œuvre des mécanismes propres de redistribution du revenu primaire. Les "*ménages formels*" sont les principaux donateurs, les deux autres catégories de ménages étant les principaux bénéficiaires. L'essentiel des transferts monétaires circule à l'intérieur de la ville. Si les transferts nets sont globalement équilibrés avec les villes de l'intérieur, un solde d'environ 2 milliards de Fcfa a été transféré aux campagnes.

Cependant, Il ne faut pas exagérer le rôle de ce système de redistribution. D'une part, il ne suffit pas à gommer les inégalités de revenus entre catégories de ménages. D'autre part, les "*ménages inactifs/chômeurs*" se montrent particulièrement vulnérables, dans la mesure où 30% d'entre eux sont exclus de ce filet de sécurité.

## I.- ELABORATION D'UNE TYPOLOGIE DE MENAGES

L'objectif principal de la phase 3 de l'enquête 123 est d'identifier d'éventuels comportements spécifiques des ménages en matière de consommation. En particulier, on cherche à apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages. Dans une perspective plus large, la seconde et la troisième phase de l'enquête 123 permettent de quantifier l'origine de la demande adressée au secteur informel, et d'établir l'équilibre comptable ressources-emplois suivant une nomenclature détaillée des destinataires de la production informelle.

La phase 3 consiste donc en une articulation de deux enquêtes auprès des ménages, l'une sur les lieux d'achat (ELA) du panier de consommation et l'autre sur la consommation proprement dite (ECM; voir méthodologie). Etant donné l'aspect expérimental de cette phase, un échantillon restreint de 400 ménages

a été tiré parmi les 2000 ménages de l'enquête emploi. 300 ont répondu à l'ELA et 100 à l'ECM.

Au vu des objectifs de l'enquête, nous avons élaboré une typologie de ménages, qui constitue l'entrée principale de notre analyse de la phase 3. **Nous distinguerons ainsi quatre classes de ménages, suivant le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage:**

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel;
- les ménages dont le chef est soit inactif soit chômeur.

On trouvera dans le tableau 1 la répartition des ménages par catégorie dans les différents échantillons de l'enquête 123. La qualité de la stratification de la phase 3 assure une bonne distribution par catégorie dans tous les échantillons.

**TABLEAU 1**  
**DISTRIBUTION DES CATEGORIES DE MENAGES DANS LES ECHANTILLONS**  
**DES DIFFERENTES PHASES**

%	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, inactif	
Phase 1: enquête emploi	34,1	12,3	30,8	22,8	100 (1961)
Phase 3: ELA	30,0	13,2	32,7	24,1	100 (303)
Phase 3: ECM	34,8	14,1	31,5	19,6	100 (92)
Phase 3: ELA + ECM	31,2	13,4	32,4	23,0	100 (395)
Echantillon extrapolé (phase 1)	29,0	10,6	33,8	26,6	100 (146500)

Source: Enquête 123, phase 1, ELA, ECM. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de ménages.

Les deux classes de ménages les plus nombreuses, celle dont le chef est employé dans le secteur public (que nous qualifierons de "*ménages publics*") et celle dont le chef est employé dans le secteur informel (que nous qualifierons de "*ménages informels*") réunissent près des deux tiers des ménages.

Si cette typologie présente l'avantage majeur de la simplicité, reste à en démontrer la pertinence.

Les résultats de l'enquête emploi ont montré que le secteur institutionnel était un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Constatée à l'échelle de l'ensemble

des individus, cette propriété se vérifie sur la sous-population des chefs de ménages. En particulier, on retrouve la hiérarchie de qualité des emplois suivant le secteur institutionnel, organisée autour de deux pôles qui s'opposent fortement: les emplois publics et les emplois informels.

C'est dans le secteur public que se concentrent les emplois les plus qualifiés, les mieux protégés (stabilité, contrat, prestations sociales) et les mieux rémunérés (salaires directs et indirects). A l'autre extrémité, les emplois informels apparaissent comme l'image en négatif du cliché précédent. Le secteur privé formel pro-

cure à ses membres des emplois proches de ceux du secteur public. Quant aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs, leur premier point commun, c'est d'être dépourvu d'emploi.

Ces différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des différences sensibles des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages. Ainsi, les chefs informels, chômeurs ou inactifs montrent une plus grande "fragilité", avec une très forte pro-

portion de femmes, et un niveau scolaire beaucoup plus faible.

Si l'âge moyen des chefs de ménage est relativement constant par classe (autour de 37 ans, les chefs informels étant dans l'ensemble plus jeunes), cette moyenne cache une forte hétérogénéité de la catégorie inactifs/chômeurs. Les premiers sont beaucoup plus âgés et les seconds beaucoup plus jeunes que les autres. Ces différences d'âge entre chefs inactifs et chômeurs

**TABLEAU 2**  
**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES CHEFS DE MÉNAGES PAR CATÉGORIE**

%	TYPES DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
<b>CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMO</b>					
proportion de femmes	18,5	9,5	32,2	29,5	25,1
age moyen	37,7	37,0	35,3	37,5	36,7
nombre moyen d'années d'études	11,9	9,9	7,6	9,1	9,5
<b>CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS</b>					
proportion de cadres	50,0	20,8	1,2	0	17,1
proportion d'actifs ayant un contrat	94,6	42,1	4,4	0	33,3
<b>REVENUS MENSUEL (1000Fcf)</b>					
revenu dans l'emploi principal	147	115	38	0	94
revenu dans l'emploi secondaire	47	50	34	0	39
revenu moyen total	149	120	40	0	97

Source: Enquête 123, phase 1. Les revenus sont calculés pour les chefs de ménage percevant un revenu; c'est ce qui explique que le revenu total n'est pas égal à la somme des revenus tirés de l'emploi principal et de l'emploi secondaire.

sont le révélateur de l'existence de deux sous-ensembles de ménages que nous avons dû agréger pour des raisons de taille d'échantillon. Finalement, cette dernière classe de ménages doit plutôt être considérée comme un résidu, qui tire son unité de l'absence de revenu du chef de ménage.

La forte polarisation des chefs de ménages en fonction du secteur institutionnel de l'emploi ne suffit pas à valider une typologie portant non pas sur les individus mais sur les ménages. L'extrême diversité des sources d'emplois et de revenus pourrait venir brouiller la carte des types de ménages dans leur mode d'insertion sur le marché du travail. Nous allons montrer qu'en fait, le secteur institutionnel de l'emploi principal du chef de ménage est un bon indicateur des types d'emplois occupés par les autres membres du ménage, et marque d'une certaine forme de "reproduction" sociale.

En premier lieu, en ce qui concerne le chef de ménage, le fait d'exercer son emploi principal dans un secteur donné est fortement corrélé avec le type d'emploi secondaire que l'on peut obtenir. Ainsi, ceux qui travaillent dans le secteur formel (public ou privé) jouissent de meilleurs emplois secondaires, quand ils en occupent un (voir tableau 2). Finalement, la hiérarchie des revenus n'est pas remise en question par la prise en compte des activités secondaires.

En second lieu, **les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable.** Bénéficiant globalement d'un niveau d'éducation plus élevé, la main-d'oeuvre familiale des "ménages publics" est proportionnellement 8 fois plus nombreuse dans le secteur public, et gagne en moyenne 2,5 fois plus que celle issue des "ménages informels". Sans chercher à dé-

**TABLEAU 3**  
**PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MEMBRES SECONDAIRES DU**  
**MENAGE SUIVANT LA CATEGORIE**

	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Nombre d'années d'études des conjoints	9,3	7,6	7,0	7,1	7,9
Nombre d'années d'études des enfants (+15ans)	10,6	9,7	8,8	9,2	9,6
Taux d'activité des membres secondaires (%)	29,2	32,5	35,7	30,5	32,0
Taux de chômage des membres secondaires (%)	35,8	29,0	31,2	33,8	33,0
Taux de salarisation des membres secondaires(%)	57,0	30,8	22,6	33,7	36,2
Revenu moyen des membres secondaires (1000Fcfa)	65	40	24	35	40
REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE FAMILIALE PAR SECTEUR(%)					
Secteur public	35,6	8,8	4,4	10,0	15,2
Secteur privé formel	15,5	17,5	4,7	13,2	11,7
Secteur informel	48,9	73,7	90,9	76,8	73,1
TOTAL	100	100	100	100	100

Source: Enquête 123, phase 1. Les membres secondaires du ménages sont tous ceux qui ne sont pas chef de ménage.

velopper ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'oeuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail à Yaoundé.

Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle, comme l'atteste par exemple la constance des taux de chômage des membres secondaires par type de ménages. Tous sont touchés par la dégradation du marché du travail, et l'informalisation de l'économie n'épargne pas les "ménages publics", dont près d'un actif secondaire occupé sur deux exerce dans le secteur informel.

Finalement, la typologie proposée permet

de discriminer le revenu total des ménages, aussi bien en ce qui concerne son niveau que son origine. Or ces deux dimensions constituent des facteurs déterminants des modes de consommation.

Une fois additionnées toutes les sources de revenus d'activité (emplois principaux et secondaires, chefs de ménages et membres secondaires), la hiérarchie des montants de revenus mensuels moyens s'égrène logiquement de 198 000 Fcfa pour les "ménages publics" à 25 000 Fcfa pour les "ménages inactifs/chômeurs". Bien que légèrement atténuée, cette hiérarchie est conservée lorsqu'on tient compte de la taille différentielle des ménages, plus élevée dans les "ménages formels", qu'on la mesure en nombre total d'individus ou en nombre d'unités de consommation. Une échelle de 1 à 8 sépare les

**TABLEAU 4**  
**REVENU D'ACTIVITE DES MENAGES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

en milliers de Fcfa par mois	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Revenu total moyen du ménage	198	159	57	25	100
Taille moyenne du ménage	6,2	5,8	4,7	5,2	5,4
Revenu moyen par tête	32	28	12	5	19
Revenu moyen par unité de conso	41	35	15	6	23

Source: Enquête 123, phase 1. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres.

**TABLEAU 5**  
**ORIGINE DU REVENU D'ACTIVITÉ DES MÉNAGES PAR TYPE DE MÉNAGES**

% ORIGINE DU REVENU	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Secteur public	92,0	6,0	4,1	28,0	56,3
Secteur privé formel	3,8	80,3	5,0	26,6	18,5
Secteur informel	4,2	13,7	90,9	45,4	25,2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: Enquête 123, phase 1. Mode de lecture: 92% du revenu des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient du secteur public.

premiers aux derniers sur le revenu total, alors que le rapport n'est plus que de 1 à 7 quand on considère le revenu par unité de consommation.

De plus, le classement par secteur institutionnel révèle une très forte homogénéité des sources de revenu des ménages. Plus de 90% du revenu total des "ménages publics" (resp. "informels") provient du secteur public (resp. informel). Seuls les "ménages inactifs/chômeurs" montrent une plus grande diversité dans l'origine de leurs revenus, une moitié étant tirée du secteur informel, et l'autre moitié, à parité, des secteurs public et formel privé.

Au niveau agrégé, il est intéressant de noter que 56% du revenu total des ménages de Yaoundé a été distribué par le secteur public, alors qu'il ne compte que pour 28% des emplois. Ce chiffre souligne l'importance probable de l'impact des mesures affectant la masse salariale du secteur public sur la demande finale.

## II.- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

### Une amélioration notable des conditions d'habitation.

Les principales caractéristiques de l'habitat à Yaoundé présentent un bilan plutôt favorable au regard des standards africains. De plus, et malgré la crise, la situation a continué à s'améliorer depuis dix ans. Ainsi, le taux d'électrification des logements, déjà relativement élevé en 1983 puisque deux ménages sur trois étaient raccordés, atteint 87% en 1993.

Des progrès sont enregistrés dans tous les domaines. La structure des habitations devient moins précaire. Les murs sont plus souvent faits de briques cuites, de parpaings ou de béton, au détriment du pisé. Chez 9 ménages sur 10, le sol est revêtu de ciment ou de carreaux, alors que la

**TABLEAU 6**  
**TYPE DE REVETEMENT DU SOL 1983-1993**

%	TYPE DE REVETEMENT DU SOL				TOTAL
	Carreaux	Ciment	Terre	Autres	
<b>1983</b>	4,8	77,4	16,3	1,5	100
<b>1987</b>	9,1	75,3	14,3	1,3	100
<b>1993</b>	12,2	78,7	8,0	1,1	100

Source : EBC83/84, RGPH87, ECM-ELA93

**TABLEAU 7**  
**TYPE DE REVETEMENT DES MURS 1983-1993**

%	TYPE DE REVETEMENT DES MURS				TOTAL	
	Brique cuite, béton, parpaing	Planche	Terre, brique non cuite	Pisé		Autre
<b>1983</b>	15,3	6,8	11,7	62,9	3,3	100
<b>1987</b>	24,4	7,1	11,0	53,9	3,6	100
<b>1993</b>	32,7	9,7	24,3	28,7	4,6	100

Source: EBC83/84, RGPH87, ECM-ELA93

**TABLEAU 8**  
**MODE D'ÉCLAIRAGE DES MÉNAGES 1983-1993**

%	PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE				
	Electricité	Pétrole	Gaz	Autre	TOTAL
1983	66,7	32,7	0,2	0,4	100
1987	74,1	24,6	0,2	1,1	100
1993	86,8	12,1	0	1,1	100

Source: EBC83/84, RGPH87, ECM-ELA93

**TABLEAU 9**  
**SOURCES D'ÉNERGIE POUR LA CUISINE 1987-1993**

%	PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISINE				
	Bois, charbon	Pétrole	Gaz	Autre	TOTAL
1987	15,1	41,9	38,6	4,4	100
1993	23,2	31,5	44,3	1,0	100

Source: RGPH87, ECM-ELA93

proportion de ceux qui vivent à même la terre passe de 16% à 8%. Le gaz s'introduit progressivement dans les cuisines, tandis que le pétrole régresse. Ces changements traduisent le gros effort de construction entrepris au cours de la décennie 80, et qui a permis de limiter la croissance des zones d'habitat insalubre, malgré la croissance rapide de la population.

**L'accès à l'eau: une difficulté majeure.**

En fait, le principal point faible reste l'adduction d'eau et les problèmes récurrents comme les sanitaires, malgré des progrès notables au cours de la décennie. "Seulement" un ménage sur deux dispose de l'eau courante, et à peine 15% jouissent d'un robinet intérieur. Quant au type d'aisance, les latrines sont encore largement majoritaires, même si on observe

**TABLEAU 10**  
**MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MÉNAGES 1983-1993**

%	MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	Eau Courante	Borne fontaine	Autre	TOTAL
1983	46,2	18,6	35,5	100
1987	51,8	10,9	37,3	100
1993	55,8	10,5	33,7	100

Source: EBC83/84, RGPH87, ECM-ELA93

**TABLEAU 11**  
**TYPE D'AISANCE 1987-1993**

%	TYPE D'AISANCE				
	Avec chasse d'eau	Latrine Privée	Latrine commune	Autre	TOTAL
1987	22,5	19,4	55,8	2,3	100
1993	30,0	33,4	36,2	0,7	100

Source: RGPH87, ECM-ELA93

une substitution de latrines publiques à des latrines privatives. Seulement 15% des ménages bénéficient de toilettes privées avec chasse d'eau.

Cette dynamique positive des conditions d'habitation au cours du temps contraste singulièrement avec l'évolution régressive du revenu ou de la consommation (voir chapitre V). Cette divergence s'explique par la différence de nature entre ces deux dimensions constitutives des conditions de vie des ménages. Les éléments de confort du logement sont avant tout liés au patrimoine, et comme toutes les variables de "stock", moins sensibles aux fluctuations conjoncturelles. Mais il est clair que si les conditions adverses perduraient, elles ne pourraient pas ne pas affecter l'amélioration récente. Et ce, d'autant plus qu'une majorité de ménages sont locataires, et donc susceptibles d'être rejetés vers des logements moins bien équipés et plus insalubres. Il est d'ailleurs possible qu'une certaine dégradation soit déjà à l'oeuvre, mais que les données de 1987 soient déjà trop anciennes pour pouvoir l'apprécier.

### Les conditions d'habitation discriminent les catégories de ménages.

La comparaison des conditions d'habitation suivant la typologie de ménages présentée au chapitre précédent est une occasion d'en tester la validité. Le test est positif, dans la mesure où des différences significatives apparaissent. Les quatre classes de ménages se regroupent autour de deux pôles, les "ménages publics" et "privés formels" d'une part, et les "ménages informels" et "inactifs/chômeurs" de l'autre, les premiers

étant les mieux pourvus en éléments de confort du logement. Plus précisément, l'**opposition entre "ménages publics" et "ménages informels" est très marquée.**

A titre illustratif, alors que 70% des "ménages publics" utilisent le gaz comme principale source d'énergie pour la cuisine, cette proportion tombe à 24% chez les "ménages informels". En ce qui concerne l'adduction d'eau, et des équipements dérivés (chasse d'eau privative), les premiers sont proportionnellement quatre fois plus nombreux que les seconds à en bénéficier; même si en termes absolus, la part de bénéficiaires restent faibles puisque moins de 40% des ménages "publics" sont raccordés.

Ces résultats tendent à prouver l'existence d'une véritable différenciation sociale des ménages, qui dépasse la simple hétérogénéité des niveaux de rémunération individuelle, telle qu'on a pu la constater lors de l'exploitation de la phase I de l'enquête. En effet, l'existence de différences significatives de revenus du travail à un moment donné n'est pas **a priori** incompatible avec de faibles écarts des niveaux de "revenu permanent". D'une part, si les salaires enregistrés dans le secteur moderne sont régis par la législation du travail, tel n'est le cas dans le secteur informel, où les revenus du travail sont excessivement variables. D'autre part, la mobilité professionnelle au cours du cycle de vie, notamment entre secteurs formel et informel, pourrait venir brouiller le profil du revenu individuel inter-temporel. Enfin, le ménage pouvant présenter plusieurs personnes sur le marché du travail, dont le revenu est d'origine composite,

**TABLEAU 12**  
**PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONFORT DE L'HABITAT DISCRIMINANT**  
**LES CATEGORIES DE MENAGES**

%	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
<b>ELEMENTS DISCRIMINANTS</b>					
Gaz dans la cuisine	70,6	72,7	23,8	37,1	44,3
Aisance avec chasse privative	39,4	23,0	9,3	7,4	17,7
Eau avec robinet intérieur	31,4	21,9	8,8	8,0	15,6
Murs revêtus (brique cuite, béton)	51,8	41,0	20,8	26,8	32,4
<b>ELEMENTS PEU DISCRIMINANTS</b>					
Sol revêtu (ciment, carreaux, bois)	95,5	96,4	89,7	86,3	90,9
Toiture (Tôle, tuile, ciment)	100	99,1	98,8	96,2	98,4
Nombre moyen de personnes/pièce	1,6	1,6	1,4	1,7	1,6
Accès à l'électricité	90,5	88,9	88,4	80,5	86,7

Source: ECM-ELA93

est une autre source de compensation des inégalités individuelles.

En fait, tous ces facteurs ne suffisent pas à égaliser les “revenus permanents”, et sans doute pas plus les patrimoines, entre les 4 classes de ménages.

Par contre, l'accès à un certain nombre de services publics de base ne semble pas différencier les catégories de ménages. C'est en particulier le cas de l'électrification, largement diffusée, et dont bénéficient 90% des *ménages publics* et 88% des *ménages informels*. Plus surprenant, le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation ne varie pas sensiblement d'une catégorie à l'autre, et se situe entre 1,4 (pour les *ménages informels*) et 1,7 pour les *ménages de chômeurs et d'inactifs*.

L'indéniable progrès des conditions d'habitation enregistré depuis 1983 s'est accompagné d'un changement notable avec le déclenchement

de la crise. **Si jusqu'en 1987 toutes les catégories de ménages en profitent, à partir de cette date l'amélioration a été particulièrement inégalitaire puisqu'elle est entièrement imputable aux ménages du secteur formel, les “ménages informels” voyant leur situation précaire inchangée.**

### Un accès à la propriété limité.

Si près de 40% des ménages sont propriétaires de leur logement, moins de 15% détiennent un titre foncier. Cette proportion tombe même à 9% dans les trois classes de ménages dont le chef travaille. Pour ces derniers, la location est le mode dominant d'occupation de l'habitation (7 ménages sur 10). La spécificité des *ménages inactifs/chômeurs* s'explique par la forte proportion de chefs de ménages âgés, puisque 31% ont plus de 50 ans, alors que chez les *ménages actifs occupés*, cette proportion est toujours inférieure à 6%.

**TABLEAU 13**  
**MODE D'OCCUPATION DES LOGEMENTS SUIVANT**  
**LES CATÉGORIES DE MÉNAGES**

%	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Propriété avec titre foncier	12,2	8,5	6,5	28,5	14,4
Propriété sans titre foncier	20,7	10,5	24,6	34,6	25,0
Location	61,2	70,4	66,4	34,6	56,5
Logé par l'employeur	2,0	4,8	0,2	0	1,1
Logé gratuitement (autre que l'employeur)	3,8	5,7	2,2	2,2	3,0
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: ECM-ELA93

### III.- LA CONSOMMATION DES MENAGES

#### Le montant de la consommation.

La consommation annuelle moyenne par ménage (hors auto-consommation et loyers imputés) est de 1,465 millions de Fcfa. Elle varie du simple au double suivant le type de ménage, de 2 millions pour les *ménages publics* à 1 million chez les *ménages inactifs/chômeurs*. Les écarts entre classes de ménages sont encore plus marqués lorsqu'on rapporte la consommation à la taille du ménage, qu'elle soit exprimée

en nombre de personnes ou en nombre d'unités de consommation. Ainsi, la consommation par unité de consommation des deux classes de *ménages formels* (privés et publics) atteint 400 000 Fcfa, alors qu'elle n'est que de 143 000 chez les *ménages inactifs/chômeurs*, soit un rapport de 1 à 3.

Notre typologie de ménages met clairement en évidence la hiérarchie des niveaux de consommation par u.c. (ou par tête), avec en haut de l'échelle les *ménages formels*, publics et privés à égalité, et à l'autre extrémité les *ménages inactifs/chômeurs*, les *ménages informels* occupant une position intermédiaire.

**TABLEAU 14**  
**CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE PAR TYPE DE MENAGES**

en milliers Fcfa	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Consommation annuelle totale	2061	1699	1245	1001	1465
Consommation annuelle par tête	317	329	191	116	211
Consommation annuelle par U.C.	411	393	249	143	268
<b>PAR TYPE DE PRODUITS</b>					
1.- Alimentation	549	491	471	393	475
2.- Habillement	118	142	95	84	104
3.- Logement	288	250	174	108	197
4.- Equipement et entretien de maison	195	243	112	78	141
5.- Santé, soins personnels	206	98	89	81	122
6.- Transport, communication	413	314	205	90	246
7.- Education, loisirs	292	161	99	167	180

Source: ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'auto-consommation et des loyers imputés. Pour la définition des unités de consommation, voir tableau 4.

Si ce résultat est qualitativement conforme à notre attente, on peut être surpris de l'égalité des niveaux entre "*ménages publics*" et "*privés formels*", alors que les revenus déclarés des seconds sont sensiblement inférieurs (voir chapitre 1). Il faut donc en inférer que les niveaux d'épargne diffèrent fortement, même si ceux-ci devraient tendre à s'égaliser suite à la dégradation brutale des revenus au cours de l'année, tout particulièrement dans le secteur public.

### Les coefficients budgétaires.

L'analyse des coefficients budgétaires montre l'importance des niveau de revenus par tête sur la structure de consommation des mé-

nages. Alors qu'au niveau agrégé, **environ un tiers des dépenses sont consacrées à l'alimentation, elles ne pèsent que 27% dans le budget des "*ménages formels*" et près de 40% pour les deux autres catégories de ménages.**

En contrepartie, les "*ménages formels*" se caractérisent par des propensions à consommer des postes comme "*santé, soins personnels*" et "*transport, communication*" beaucoup plus élevés. De plus, des différences notables apparaissent entre "*ménages formels*", privés et publics, ces derniers privilégiant relativement plus la "*santé, soins personnels*" et "*l'éducation, loisirs*", au détriment de "*l'entretien, équipement de la maison*" et de "*l'habillement*".

**TABLEAU 15**  
**COEFFICIENTS BUDGÉTAIRES PAR TYPE DE MÉNAGES**

%	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
1.- Alimentation	26,6	28,9	37,9	39,2	32,4
2.- Habillement	5,7	8,4	7,7	8,4	7,1
3.- Logement	14,0	14,7	14,0	10,7	13,5
4.- Equipement et entretien de maison	9,5	14,3	9,0	7,8	9,6
5.- Santé, soins personnels	10,0	5,7	7,1	8,1	8,3
6.- Transport, communication	20,1	18,5	16,4	9,0	16,8
7.- Education, loisirs	14,1	9,5	7,9	16,7	12,3
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100

Source: ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'auto-consommation et des loyers imputés.

**TABLEAU 16**  
**COEFFICIENTS BUDGETAIRES PAR QUARTILE DE CONSOMMATION PAR TETE**

%	TYPES DE MENAGES				
	1er quartile	2eme quartile	3eme quartile	4eme quartile	TOTAL
1.- Alimentation	41,9	40,7	33,3	25,3	32,4
2.- Habillement	7,2	11,1	6,9	5,2	7,1
3.- Logement	13,6	10,9	14,6	13,8	13,5
4.- Equipement et entretien de maison	7,1	8,0	10,2	10,6	9,6
5.- Santé, soins personnels	9,7	9,1	7,2	8,5	8,3
6.- Transport, communication	9,9	10,1	15,6	22,8	16,8
7.- Education, loisirs	10,6	10,1	12,2	13,8	12,3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Consommation annuelle par tête</b>	<b>66</b>	<b>140</b>	<b>253</b>	<b>596</b>	<b>211</b>

Source: ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'auto-consommation et des loyers imputés.

Il est intéressant de comparer notre typologie de ménages avec une typologie plus classique qui ne prendrait en compte que "l'effet revenu". La structure des coefficients budgétaires par quartile de consommation par tête semble a priori plus "lisible" que celle qui résulte de notre typologie. Ainsi, les coefficients budgétaires alimentaires s'ordonnent de 42% à 25% du premier au quatrième quartile, tandis que ceux de "l'équipement et entretien de maison", des "transport, communication" et de l'"éducation, loisir" évoluent en sens inverse; le poids des dépenses de "logement", d'"habillement", et de "santé, soins personnels" sont peu sensibles au niveau de consommation par tête.

Pourtant, notre typologie présente des écarts de coefficients budgétaires alimentaires comparables à celle fondée sur les quartiles, alors que les niveaux moyens de consommation par tête varient de 1 à 3 dans le premier cas, et de 1 à 9 dans le second. Ce résultat met en lumière l'importance d'autres facteurs que le niveau de consommation sur sa structure (facteurs culturels notamment), et qui sont bien "incorporés" dans notre typologie.

#### **La consommation alimentaire.**

La dépense alimentaire annuelle par ménage est de 475 000 Fcfa, soit 69 000 Fcfa par tête et 87 000 Fcfa par unité de consommation.

**TABLEAU 17**  
**CONSOMMATION ET COEFFICIENTS BUDGETAIRES ALIMENTAIRE PAR TYPE DE MENAGES**

en millier de Fcfa par an	TYPES DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
Consommation alimentaire par tête	85	95	72	46	69
Consommation alimentaire par U.C.	110	113	94	56	87
<b>COEFFICIENTS BUDGETAIRES %</b>					
1.- Céréales	17,4	14,5	17,7	22,0	18,2
2.- Féculents	13,4	10,3	9,7	15,0	12,2
3.- Légumes	11,0	10,3	10,8	13,8	11,5
4.- Fruits	4,2	3,4	3,7	3,2	3,7
5.- Produits laitiers, oeufs	3,7	3,4	2,4	1,8	2,8
6.- Huiles, graisses	11,1	17,6	13,0	10,6	12,3
7.- Viandes	12,4	16,5	17,9	15,8	15,4
8.- Poissons	20,5	15,4	15,6	13,0	16,0
9.- Boissons, tabacs	6,3	8,6	11,2	4,8	7,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'auto-consommation .

On retrouve la même hiérarchie entre catégories de ménages que celle qui a été observée pour la consommation totale. Mais l'échelle des écarts entre les catégories extrêmes, les "ménages formels" et les "ménages inactifs/chômeurs", est plus réduite que pour l'ensemble de la consommation, la structure des coefficients budgétaires alimentaires venant compenser partiellement les différences de consommation par tête.

Près d'un tiers de la dépense alimentaire est consacrée à l'achat de "viande ou de poisson", un autre tiers pour "les céréales et les féculents", les produits frais tels que les "fruits" et les "produits laitiers, œufs" ne comptant que pour 6% du budget alimentaire. **Paradoxalement, les coefficients budgétaires alimentaires ne varient pas sensiblement d'une catégorie de ménage à l'autre**, confirmant l'importance de facteurs autres que l'effet re-

venu sur la structure de consommation. Seule, la classe des "inactifs/chômeurs" est plus tournée vers les produits d'origine végétale (céréales, féculents, légumes) au détriment des produits d'origine animale (poissons, produits laitiers) et des boissons.

Contrairement à ce que nous observons pour l'ensemble de la consommation, la typologie de ménages fondée sur les quartiles de consommation alimentaire par tête est bien plus discriminante que la nôtre, pour expliquer les variations des coefficients budgétaires alimentaires. Ainsi, alors que nous ne constatons que de faibles différences suivant le type de ménages, la part du poste "viande, poisson" dans la dépense alimentaire totale passe de 20% à 36% du premier au dernier quartile, tandis que celle des "céréales" décroît de 30% à 13%.

**TABLEAU 18**  
**CONSOMMATION ET COEFFICIENTS BUDGETAIRES ALIMENTAIRES PAR**  
**QUARTILE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAR TETE**

en millier de Fcfa par an	TYPES DE MENAGES				
	1er quartile	2eme quartile	3eme quartile	4eme quartile	TOTAL
Consommation alimentaire par tête	24	51	80	169	69
<b>COEFFICIENTS BUDGETAIRES %</b>					
1.- Céréales	29,5	20,5	18,8	13,5	18,2
2.- Féculents	11,3	13,2	12,4	11,6	12,2
3.- Légumes	14,9	14,0	10,6	9,7	11,5
4.- Fruits	3,9	3,5	4,6	3,2	3,7
5.- Produits laitiers, œufs	1,2	2,3	3,7	2,9	2,8
6.- Huiles, graisses	13,9	12,5	11,4	12,4	12,3
7.- Viandes	6,8	12,7	13,2	20,9	15,4
8.- Poissons	13,3	17,3	16,7	15,5	16,0
9.- Boissons, tabacs	5,2	4,0	8,6	10,3	7,9
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'auto-consommation.

#### IV.- LIEUX D'ACHAT ET RAISON DU CHOIX DES MENAGES

Ce chapitre traite spécifiquement de l'objectif principal pour lequel la phase 3 de l'enquête 123 a été réalisée. Il s'agit d'apprécier l'importance du secteur informel dans la consommation des ménages, et plus particulièrement, suivant le type de ménages. En effet, la phase 2 de l'enquête 123, qui portait sur les producteurs informels, permet d'identifier l'origine de la demande adressée au secteur informel, sui-

vant les emplois de la production informelle: consommation intermédiaire, investissement, exportations et consommation finale des ménages ou des administrations. Cependant, la décomposition de la demande finale satisfaite par l'offre informelle par catégorie de ménages est d'une importance capitale pour comprendre le rôle du secteur informel dans bouclage macro-économique d'ensemble. On cherche en particulier à savoir dans quelle mesure les revenus distribués aux ménages par le secteur formel sont dépensés dans le secteur informel, avec

leurs effets multiplicateurs.

Si la méthode la plus appropriée pour traiter ce problème consiste à réaliser une enquête auprès des ménages et à les interroger sur leurs lieux d'achat (plutôt que d'enquêter directement les clients des unités de production informelles), cette solution présente un inconvénient. Les consommateurs peuvent nous informer sur le type d'établissements qui leur a vendu les produits qu'ils achètent, mais ils ne connaissent pas le véritable producteur de ces produits. Or les biens vendus par des commerçants informels ne sont pas nécessairement des biens produits par ce secteur. Seuls les services aux ménages échappent à ce travers, les ménages s'adressant directement aux prestataires de services.

Il faut donc voir dans les résultats ci-après, une étude sur le système de commercialisation plus que sur le système de production, cette dernière analyse ne pouvant être menée qu'en mobilisant les informations collectées dans la phase 2 de l'enquête 123.

### Une domination écrasante du secteur informel dans la satisfaction de la demande finale des ménages.

La consommation des ménages est massivement achetée dans le secteur informel. Celui-ci contrôle le circuit de distribution. Il est le dernier intermédiaire avant le consommateur. **Plus de 80% des biens et services consommés par les ménages ont été fournis par le secteur informel.** Cette part est encore plus importante si

l'on exclut de la consommation les 5% occupés par les principaux services publics. Cet accaparement de la distribution par le secteur informel limite les possibilités de substitution éventuelle entre secteurs formel et informel, au moins au niveau des commerces.

Pour affiner le diagnostic, il convient de mener une analyse plus détaillée par type de produits.

#### *Alimentation.*

Dans "*l'alimentation*", le secteur informel ne souffre d'aucune concurrence sérieuse. 92% des produits alimentaires sont achetés dans le secteur informel, les marchés en fournissant près des deux tiers. Nombre d'aliments proviennent exclusivement du secteur informel. La part des supermarchés est totalement marginale (2,5%), à l'instar de celle occupée par les boutiques "formelles" (2,7%). Les seuls produits où le secteur formel enregistre un score honorable sont des biens particuliers dont la consommation est très restreinte comme les "*aliments préparés pour bébés*" (84%), les "*fruits secs*" (44%), ou la "*charcuterie et conserve de viande*" (44%).

#### *Habillement.*

La situation dans "*l'habillement/chaussure*" est proche de celle qui prévaut dans "*l'alimentation*", avec une prépondérance massive du secteur informel. Il faut noter le poids des ambulants et autres fournisseurs sur la voie publique qui dépasse 20%, proportion sans doute sous-estimée dans la mesure où un certain

**TABLEAU 19**  
**REPARTITION DES PRINCIPAUX LIEUX D'ACHAT PAR TYPE DE PRODUITS**

%	TYPES DE PRODUITS								
	Alimentation	Habillement	Logement	Equipement et entretien de maison	Santé, soins personnels	Transport, communication	Education, loisirs	TOTAL CONSO	FBCF logement
<b>INFORMEL</b>	92,4	86,4	65,6	78,9	43,9	52,0	68,9	82,5	71,9
1.- Auto-consommation	2,4	0,6	3,1	5,7	2,3	0	1,1	2,3	3,4
2.- Ambulant, voie publique	9,5	21,3	0,8	10,1	7,7	4,7	23,6	11,9	1,8
3.- Domicile, atelier, boutique	20,0	11,9	18,8	18,0	13,5	2,4	10,2	16,7	10,1
4.- Marché	57,9	46,1	4,9	39,6	11,6	0	15,7	42,6	2,9
5.- Autre informel	3,7	6,5	38,1	4,6	8,6	44,8	17,5	9,1	53,9
<b>FORMEL</b>	7,6	13,6	34,4	21,9	56,1	48,0	31,9	17,5	28,1
6.- Supermarché	2,5	1,7	0,4	2,0	1,1	0	1,1	1,9	0
7.- Magasin, atelier	2,7	11,4	1,1	16,8	7,1	2,3	9,9	6,1	15,9
8.- Secteur public	0,1	0	27,5	0	18,8	37,5	9,3	4,9	5,4
9.- Autre formel	1,3	0,5	5,4	3,1	29,1	8,2	11,6	4,6	6,8
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ELA93.

nombre de postes situés aux abords des marchés ont été classés dans les marchés. Le secteur informel détient la quasi-exclusivité des services de couture et de réparation de chaussures. La part du secteur moderne ne dépasse jamais 30%. On y trouve par ordre décroissant, les postes “autres vêtements” (de travail, sport, scolaire, pagne; 27%), “vêtement de dessus pour enfants” (21%), ainsi que les articles pour femmes (“vêtements”, “lingerie” et “chaussures”; environ 17% chacun).

#### Logement.

Ce poste de la nomenclature de produits est lié au logement et comprend les “loyers”, “l’eau”, “l’électricité”, le “téléphone” et les “combustibles”. Cet aspect composite rend la nomenclature agrégée assez peu explicite. Si les deux tiers des achats ont été effectués dans le secteur informel, c’est que tous les loyers, payés à des particuliers, ont été imputés à ce secteur. Pourtant, sur certains postes, le secteur informel joue un rôle fondamental. Dans 84% des cas, les achats de combustibles (hors électricité) ont été fournis par le secteur informel. Même pour le téléphone, l’électricité et l’eau, dont le secteur public a le monopole de droit, le secteur informel intervient de manière conséquente (resp. 33,8%, 38,1% et 45,5%), illustrant l’importance du phénomène de sous-location officielle ou pirate.

#### Équipement et entretien de la maison.

“L’équipement et l’entretien de la maison” est lui aussi assuré à près de 80% par le secteur informel. Les services liés, comme la réparation du mobilier, des articles d’ameublement, d’appareils ménagers ou d’ustensiles de cuisine sont à plus de 99% informels. En ce qui concerne les biens, le secteur informel monopolise (plus de 90% des cas) la fabrication ou la vente de certains produits, comme les “produits d’entretien, savons et détergents” (97%), les “objets d’art et de décoration” (100%) ou encore le “mobilier pour salle de séjour, salle à manger ou bureau” (91%). **Quant au secteur formel, il occupe une place non négligeable dans le secteur des biens durables:** “appareils ménagers” (70%), certaines “pièces de mobilier”, la “lingerie de maison” (43%) et les “articles de jardinage et bricolage” (46%).

#### Santé, soins personnels.

Comme pour le poste “logement”, le poste “santé, soins personnels” est composite et fortement polarisé. Si la “santé” revient à plus de

90% au secteur formel, les “articles de toilette” et les “soins personnels” (coiffeurs, etc.) sont massivement fournis par le secteur informel. Dans le domaine de la santé, il convient de relativiser l’importance jouée par le secteur informel, et des risques sanitaires induits. Les ménages s’adressent dans 7% des cas à des “informels” pour les “consultations médicales”, 14% pour les “hospitalisations” et 11% pour les “produits pharmaceutiques et de pharmacopée traditionnelle”, dont 6% à des ambulants. On peut noter que les secteurs public et privé formel se partagent le marché, le premier étant mobilisé en priorité pour les “consultations” (55%) et les “hospitalisations” (48%).

#### Transports, communications.

Encore une fois, le poste “transports et communications” se montre très hétérogène quant au secteur d’origine de commercialisation des biens ou des prestataires de services. Naturellement, le secteur public s’adjuge les “télécommunications”, tandis que le secteur informel domine largement (à plus de 90%) les services de transports en commun, les taxis ayant supplanté les bus de la SOTUC. Comme pour tous les biens durables, les ménages ont souvent recours au secteur formel pour 72% des achats de “moyens de transport”, la moitié des “pièces détachées” et un tiers des “services d’entretien et de réparation des moyens de transport”.

#### Éducation loisirs.

Dans “l’éducation”, les “frais scolaires” sont encaissés par le secteur formel, à raison des deux tiers pour le secteur public et d’un tiers pour le secteur privé formel, tandis que les “éducateurs à domicile”, les “livres non scolaires”, “journaux et revues” sont fournis par l’informel; les “matériels et fournitures scolaires” se répartissant à 60% pour le secteur formel et 40% pour l’informel. Dans le domaine du loisir, le secteur informel monopolise la vente de “disques et cassettes”, les “lunettes d’agrément”, les dépenses de “boissons et de collations” prises à l’extérieur. Le secteur formel, lui, détient ses plus grosses parts de marché dans la vente “d’instrument de musique”, les “spectacles”, et la “réparation de matériel photographique”, soit un des rares services aux ménages où le secteur informel n’occupe pas une place écrasante.

#### Investissement des ménages.

La prépondérance du secteur informel comme principal fournisseur des ménages, n’est

**TABEAU 20**  
**RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR TYPE DE MÉNAGES SUIVANT LE**  
**LIEU D'ACHAT : % du montant d'achat dans le secteur informel**

%	TYPE DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
1.- Alimentation	88,5	86,2	95,7	95,9	93,3
2.- Habillement	74,9	84,2	84,7	84,0	81,9
3.- Logement	66,8	78,4	66,4	45,9	68,9
4.- Equipement et entretien de maison	65,0	46,9	79,0	68,2	68,9
5.- Santé, soins personnels	28,2	41,0	41,0	36,5	35,8
6.- Transport, communication	54,4	64,1	74,7	76,5	65,7
7.- Education, loisirs	38,1	63,5	54,8	37,4	44,4
<b>TOTAL</b>	<b>62,1</b>	<b>71,0</b>	<b>78,4</b>	<b>70,6</b>	<b>71,2</b>

Source: ELA93/ECM93.

pas l'apanage de la consommation, puisqu'on la retrouve au niveau de l'investissement-logement des ménages. Dans ce domaine, le secteur informel fournit plus de 70% des produits, 100% des "frais de main-d'oeuvre" et la moitié des "matériaux de construction et de réparation". La part du secteur public s'explique par les frais liés à la construction comme les permis de bâtir et autres frais d'enregistrement.

Pour aller plus loin dans l'analyse, on doit chercher à estimer la part de chacun des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages. En effet, l'interprétation du tableau précédent souffre de deux limites:

- en premier lieu, **il ne prend en compte que le lieu d'achat principal** de chacun des produits considéré, alors que les ménages ne s'adressent pas nécessairement à un seul secteur;
- en second lieu, **on donne le même poids à chaque produit**, sans tenir compte du montant réel qu'il représente dans la consommation de chaque ménage.

L'enquête 123 permet de palier ces deux défauts. D'une part, l'ECM donne les montants moyens de consommation au niveau le plus fin de la nomenclature de produits. D'autre part, l'ELA fournit, pour chaque produit, une estimation de la répartition des achats entre secteurs formel et informel. On peut donc estimer le poids de chaque secteur dans la consommation. On peut même aller plus loin, en faisant le calcul par type de ménages, en prenant en compte les différences de coefficients budgétaires par catégorie, ainsi que les différences de lieu d'achat.

Globalement, la pondération des biens et services suivant leur montant ne change pas le

diagnostic précédent, la part occupée par le secteur informel par type de produits n'enregistre que des variations de faible amplitude. Au niveau agrégé, **71% de la consommation totale des ménages est commercialisée par le secteur informel**. Par type de ménages, on enregistre bien une gradation décroissante de la propension à se fournir dans le secteur informel, des "ménages publics" aux "ménages informels", les ménages "privés formels" et "inactifs/chômeurs" occupant une position intermédiaire. Ces résultats montrent l'importance des revenus distribués par le secteur "formel" de l'économie dans la dynamique du secteur informel. En effet, **37% de la demande finale des ménages adressée au secteur informel provient des "ménages publics"**, soit plus que celle qui provient directement des "ménages informels" (32%). Si l'on y ajoute les "ménages privés formels", on atteint 50% de la consommation satisfaite par le secteur informel.

### **Le choix du secteur informel pour les prix et du secteur formel pour la qualité**

Interrogés sur les raisons qui les ont amenés à choisir tel ou tel fournisseur, les ménages brossent un panorama particulièrement explicite des avantages respectifs des secteurs formel et informel. **Chez le premier on va chercher des produits de qualité. Quant au second, il fournit les biens et les services aux prix les plus faibles.** Ce résultat est d'autant plus robuste qu'on le retrouve au niveau de chaque poste de la nomenclature, aussi bien pour la consommation que pour l'investissement-logement.

Parmi les sept modalités de choix proposées, trois regroupent 92% des réponses:

“meilleur prix”, “meilleure qualité”, “proximité du fournisseur”. Dans la mesure où l’argument de proximité peut être associé à celui de prix (voir ci-dessous), **l’arbitrage prix/qualité constitue le déterminant fondamental du choix du secteur d’achat**. Ni la qualité de l’accueil, ni la prise en compte des relations familiales (qu’on aurait pu juger importante dans le secteur informel), ni les modalités éventuelles de crédit à la consommation, ni d’autres motivations extra-économiques ne jouent un rôle conséquent dans le choix du fournisseur. La modalité “*n’en trouve pas ailleurs*”, à travers laquelle on espérait saisir les effets de complémentarité entre secteurs formel et informel, n’a été retenue que pour les achats de produits cor-

respondant à des monopoles publics. Cependant, il ne faut pas interpréter le faible poids de cette modalité par la généralisation de la concurrence formel/informel, mais plutôt comme l’existence d’une forte concurrence entre producteurs en général, notamment à l’intérieur même du secteur informel.

Les deux tiers de ceux qui ont choisi le secteur formel mettent en avant, tous produits confondus, la qualité supérieure des produits qu’il propose. Les seuls postes où cette proportion est plus faible, “*le logement*”, et “*transport, communication*”, sont ceux où il existe un monopole de l’Etat, (“*électricité*”, “*eau*”, “*télécommunication*”, etc.), ce qui explique l’importance de la modalité “*n’en trouve pas*

TABLEAU 21  
RAISON PRINCIPALE DU CHOIX DU LIEU D'ACHAT PAR TYPE DE PRODUITS

%	RAISON PRINCIPALE							TOTAL
	Prix	Proximité	Accueil	Crédit	Qualité	Pas ailleurs	Autre	
1.- Alimentation Informel	42,3	40,5	1,4	0,8	9,3	5,1	0,7	100
	20,6	10,0	0,5	0,9	63,3	2,7	1,9	100
2.- Habillement Informel	76,5	10,8	0,6	0,7	10,8	0,4	0,3	100
	18,8	0,2	0,1	2,3	74,9	0,2	3,5	100
3.- Logement Informel	23,2	54,3	4,5	1,2	6,5	4,4	6,0	100
	11,2	8,3	0,1	0,8	34,2	44,1	1,3	100
4.- Equipement et entretien de maison Informel	58,9	29,9	1,6	1,0	7,7	0,2	0,7	100
	29,7	2,3	0,4	0,2	65,7	1,1	0,6	100
5.- Santé, soins personnels Informel	57,8	30,1	3,0	0,4	7,0	0,4	1,3	100
	15,8	5,4	0,2	0	73,0	4,6	0,9	100
6.- Transport, communication Informel	20,6	27,1	3,2	0	44,9	2,9	1,4	100
	17,3	2,2	0,4	0,1	46,7	33,0	0,3	100
7.- Education, loisirs Informel	56,1	25,7	6,4	0,7	9,5	0,6	1,0	100
	20,8	8,6	0,7	0	60,0	6,6	3,3	100
CONSUMMATION Informel	49,0	34,0	2,0	0,8	10,0	3,3	0,9	100
	19,3	6,0	0,4	0,5	61,6	10,4	1,8	100
INVESTISSEMENT Informel	58,2	14,7	9,5	4,5	11,0	0,8	1,3	100
	11,9	4,6	0	0	66,8	9,9	6,9	100

Source: ELA93.

*ailleurs*". L'effet qualité est d'autant plus invoqué que les produits sont élaborés, comme le "*mobilier*", les "*appareils ménagers*" ou les "*produits alimentaires transformés*" ("*aliments pour bébés*", etc.). Cependant, un certain nombre de produits achetés dans le secteur formel se montrent compétitifs, même face à l'offre informelle. On trouve dans cette catégorie les "*céréales*", les "*vêtements pour enfants*", les "*chaussures*" en général, la "*lingerie de maison*", les "*ustensiles de cuisine*", les "*savons et détergents*", les "*lunettes d'agrément*". Pour ces produits, il existe une véritable concurrence entre les deux secteurs.

Les motifs de ceux qui s'adressent au secteur informel sont eux aussi on ne peut plus clairs. **Près de la moitié des consommateurs qui sollicitent le secteur informel invoquent l'aspect compétitif des prix proposés.** Ici encore, cette proportion est sous-estimée. En effet, dans un tiers des cas la proximité du fournisseur informel a motivé le choix du fournisseur (jusqu'à 40% dans "*l'alimentation*"). La très grande concurrence que se font entre eux les producteurs ou les commerçants informels uniformise les prix à la baisse (par rapport aux éventuels concurrents du secteur formel), et amène les consommateurs à s'approvisionner au plus près.

Pourtant, on peut trouver dans le secteur informel quelques produits de qualité supérieure. Il s'agit notamment du "*mobilier*", de "*l'artisanat d'art*". Mais même pour ces postes, les produits de faible qualité à prix réduit dominant, ce qui montre l'aspect très marginal du secteur informel "haut de gamme". En fait, le seul poste où la qualité du service est revendiquée pour le secteur informel et les prix pour le secteur formel est celui des transports en commun, les taxis collectifs apportant un confort supérieur au bus, même si le prix de la course y est plus élevé.

Au sein du secteur informel, les différents lieux d'achat sont choisis pour des motifs variables, les "*ambulants*" et les "*marchés*" pour leurs prix attractifs, et le secteur informel localisé ("*boutique*", "*atelier*", "*à domicile*") aussi bien pour ses prix que pour sa proximité.

Il est à noter les résultats sur les raisons du choix du lieu d'achat obtenus avec l'ELA, sont confirmés par l'ECM, sur un échantillon de ménages certes plus réduit mais qui permet de pon-

dérer les motifs invoqués par le montant de la consommation.

### **Pays d'origine des produits entrant dans la consommation des ménages.**

S'il est peu probable que les ménages soient capables de déterminer l'origine du secteur de production (informel/formel) des biens qu'ils consomment, on peut retrouver, avec une marge d'erreur raisonnable, le pays de production de ces mêmes biens à l'aide des marques et des étiquettes qu'ils portent. Naturellement, pour certains produits, il est très difficile de retracer le chemin parcouru du producteur au consommateur, compte tenu de la mondialisation des échanges, entre les délocalisations, les réexportations et les contrefaçons. Les résultats ont cependant été jugés suffisamment cohérents pour être présentés ici. De plus, la mesure des importations au niveau du consommateur présente l'avantage de prendre en compte les importations frauduleuses qui échappent aux sources douanières.

La consommation des ménages de Yaoundé est massivement réalisée sur des produits d'origine locale. **Le contenu en importation directe de la consommation, tous biens et services confondus, est de 20%**. Bien sûr, la situation est très contrastée suivant le type de biens.

**L'autosuffisance alimentaire est bien une réalité dans la capitale camerounaise puisque 96% de la consommation est d'origine locale.** Les postes les plus affectés par les importations touchent les "*biens d'équipement*" des ménages, la "*santé*" et surtout "*l'habillement*". Dans ce secteur, 70% de la consommation est d'origine étrangère. Encore convient-il d'en exclure les services aux ménages qui par nature sont d'origine locale. Ainsi, la part des produits camerounais est de 29% dans les "*vêtements*", et d'à peine 15% dans la "*chaussure*".

A un niveau plus fin de la nomenclature de produits, et outre "*l'habillement*" mentionné ci-dessus, la présence étrangère est notable, par ordre d'importance décroissant, dans les "*appareils électro-acoustiques*" (94% d'importations), les "*appareils ménagers*" (87%), les "*produits pharmaceutiques*" (80%), les "*ustensiles de cuisine et de ménage*" (65%), les "*articles de toilette, de soins et de beauté*" (62%), les "*pièces détachées, carburant, huile*" (47,4%), les "*articles d'ameublement et linge de maison*" (43%).

**TABLEAU 22**  
**RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR TYPE DE MÉNAGES SUIVANT LE PAYS DE PRODUCTION DES PRODUITS**

	TYPE DE BIENS							
	Alimentation	Habillement	Logement	Equipement	Santé	Transport	Education	TOTAL
Cameroun	96,1	30,9	99,7	66,5	56,5	79,4	75,4	80,6
Pays en développement	2,5	13,8	0,2	11,8	6,8	8,3	6,5	5,8
dont:								
Nigeria	0,3	8,1	0,2	4,4	6,1	1,4	0,9	2,0
Autres pays d'Afrique	0,5	0,9	0	0,2	0,2	0	1,2	0,4
Asie	1,7	4,8	0	7,2	0,5	6,9	4,3	3,4
Pays développés	1,4	55,4	0,1	21,7	36,7	12,3	18,1	13,6
dont:								
France	0,7	12,5	0	6,7	18,8	6,2	12,7	5,8
Autres pays d'Europe	0,7	34,9	0	12,6	13,1	6,9	4,8	6,6
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: ECM93. Les produits en provenance d'Asie ont été classés dans les PED.

**70% des importations entrant dans la consommation des ménages**, y compris les marchandises entrées en fraude, **proviennent des pays développés**, et sont à 64% européennes. Ce résultat tend à relativiser les discours alarmistes sur la concurrence du Nigeria, inondant le marché camerounais de ses produits, tout au moins en tant que pays producteur. **Les produits nigériens ne comptent que pour 2% dans la consommation totale des ménages.**

Cependant, ce pourcentage sous-estime le rôle joué par ce pays sur l'économie camerounaise dans son ensemble, d'une part parce que le taux de pénétration de ces produits est sans doute beaucoup plus élevé dans les régions plus frontalières (à Douala par exemple), et d'autre part parce que le Nigeria sert aussi de plateforme de réexportation de produits étrangers, notamment en provenance d'Asie, et probablement d'Europe (friperie, etc.). Parmi les biens où le Nigeria occupe une place conséquente on trouve les "*accessoires de musique*" (disques, cassettes, etc.; 40% de la consommation) et les

"*articles de toilette et de beauté*" (21%).

Si globalement le secteur informel commercialise proportionnellement plus de produits locaux à destination des ménages que le secteur formel, cette relation est inversée dans le cas de produits nigériens. 88% de la consommation des ménages achetée dans le secteur informel est d'origine locale contre 66% dans le secteur formel. Par contre, **87% des produits nigériens sont commercialisés par le secteur informel, qui apparaît comme le principal vecteur de diffusion des produits de ce pays.** Plus que pour tout autre type de produits, c'est l'avantage de prix qui est invoqué par les ménages consommant des produits nigériens.

Pour clore ce chapitre, on peut s'interroger sur la propension des différentes catégories de ménages à consommer des biens importés. Si notre enquête ne permet pas de saisir "l'élite", à laquelle on a souvent fait grief de marquer fortement sa préférence pour les produits étrangers, on retrouve globalement ce trait, la consommation de produits camerounais variant de 76%

**TABLEAU 23**  
**CONSOMMATION IMPORTEE SUIVANT LE LIEU D'ACHAT**

% SECTEUR D'ACHAT	Consommation d'origine locale	Répartition formelle/informelle des importations par pays					
		Nigeria	Autre Afrique	Asie	France	Autre Europe	Autre pays développés
Secteur informel	88,5	87,0	76,1	32,8	40,8	37,1	17,8
Secteur formel	66,4	13,0	23,9	67,2	59,2	62,9	82,2
<b>TOTAL</b>	80,6	100	100	100	100	100	100
<b>Importations par pays</b>		<b>PED</b>	Nigeria	Asie	<b>PD</b>	France	AutreEurope
Secteur informel	100	36,7	20,2	13,0	63,3	28,8	29,0
Secteur formel	100	23,4	2,2	20,4	76,6	31,3	37,6

Source : ECM93.

pour les “ménages privés formels” à 84% pour les “ménages informels et inactifs/chômeurs”. Si sur ce plan, les “ménages publics” occupent une situation intermédiaire (80%), ils sont plus attirés par les produits en provenance des pays développés qui atteignent 18% de leur consommation, tandis que cette part ne dépasse pas 10% chez les “inactifs/chômeurs” et les “informels”.

## V.- EVOLUTIONS DE LA CONSOMMATION DEPUIS 1991

Dans l'enquête sur la consommation des ménages, un certain nombre d'éléments d'informations ont été collectés sur la dynamique des revenus et de la consommation depuis 1991. En particulier, nous avons interrogé les ménages pour savoir à combien ils estimaient les variations de leurs revenus au cours des deux dernières années, et comment ils se sont adaptés à ces changements. Plus qu'une mesure quantita-

tive précise, il faut voir dans ces déclarations une appréciation qualitative donnant un ordre de grandeur des évolutions en cours.

En premier lieu, **la baisse des revenus et de la consommation des ménages est un phénomène général**. Plus de 9 ménages sur dix ont dû réviser leur consommation à la baisse suite à une baisse de leurs revenus. Moins de 5% des ménages ont vu l'un ou l'autre de ces deux postes s'accroître au cours de la période. En second lieu, **l'amplitude de cette baisse est particulièrement forte**. Parmi les ménages ayant enregistré une chute de leur revenu ou de leur consommation, la baisse atteint respectivement 58% et 55%. Le taux d'épargne a lui aussi été touché (chez les ménages encore susceptibles d'épargner), et il est probable que les ménages disposant d'un patrimoine y ont opéré des ponctions pour tenter d'enrayer la chute des revenus.

Ce sont les catégories de ménages les plus vulnérables (chômeurs, inactifs, informels) qui semblent avoir été les plus touchées. Ainsi, chez les ménages informels, la réduction des revenus

**TABLEAU 24**  
**ÉVOLUTION DU REVENU, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ÉPARGNE PAR TYPE DE MÉNAGES DEUIS 1991**

TYPES DE MÉNAGES	REVENU		CONSOMMATION		EPARGNE	
	% de ménages dont le revenu a baissé	% moyen de baisse du revenu	% de ménages dont la consommation a baissé	% moyen de baisse de la consommation	% de ménages dont l'épargne a baissé	% moyen de baisse de l'épargne
<b>Public</b>	83	47	84	48	82	64
<b>Privé formel</b>	84	49	84	45	55	68
<b>Privé informel</b>	100	63	95	65	86	78
<b>Chômeur, Inactif</b>	100	66	100	50	55	79
<b>TOTAL</b>	93	58	92	55	74	73

Source: ECM, 1993. Le % moyen de baisse est la moyenne arithmétique des baisses individuelles sans tenir compte du montant de chaque variable. Il n'est calculé que sur les ménages ayant enregistré une baisse.

n'épargne personne, et est estimée aux deux tiers des revenus de 1991. Les chiffres avancés par les ménages ne sont pas irréalistes dans la mesure où, pour les ménages du secteur public, la baisse est évaluée à environ 40%, ce qui est compatible avec la réduction des salaires intervenue dans ce secteur depuis deux ans (compression des éléments indirects de rémunération en 1992, baisse de salaires en janvier 1993, arriérés de paiement accumulés en juillet 1993).

Il convient de souligner deux résultats particulièrement intéressants:

- contrairement à une idée reçue, la mise en

œuvre de stratégies de pluri-activité, notamment chez les fonctionnaires, n'a pas réussi à compenser la contraction des revenus salariaux. Dans le cas contraire, on aurait dû observer une stabilité, voire une plus faible diminution du revenu global des ménages publics, que celle des salaires par tête;

- les revenus tirés des activités informelles semblent avoir “sur-réagi” à la chute des salaires du secteur moderne, ce qui induit à conforter l'hypothèse de l'existence d'une forte liaison entre les deux secteurs passant par l'intermédiaire de la demande.

La baisse globale de la consommation s'est

traduite par des réductions différenciées des postes budgétaires. Pour l'ensemble des ménages, **c'est la consommation alimentaire qui a constitué la première source d'ajustement.** Ce résultat est d'autant plus négatif, que cette contraction a été plus marquée chez les plus pauvres. Ainsi, plus de la moitié des ménages informels ont prioritairement limité leurs achats alimentaires, contre "seulement" un tiers chez les ménages publics. **La ration alimentaire par tête s'est donc sensiblement dégradée.** Les "articles d'habillement et chaussures" forment le second poste sur lequel les ménages se sont restreints.

Si la réduction de la consommation marginale a touché d'abord ces deux postes, c'est aussi parce qu'ils pèsent le plus lourd dans le budget des ménages. Les résultats précédents ne nous renseignent pas sur les postes qui ont subi la plus forte baisse. Cette information n'a malheureusement pas été collectée. Cependant, on

peut apporter quelques éléments de réponses, en ne prenant en compte plus seulement le principal poste de baisse, mais les trois principaux produits (biens ou services).

L'alimentation et l'habillement restent les plus cités, près des deux tiers des ménages ayant réduit leurs achats de l'un et de l'autre. Mais une situation plus contrastée se fait jour, en fonction du type de ménage. Les ménages formels, et plus particulièrement publics, ont limité leurs dépenses liées au logement (différents services publics, équipement et entretien de la maison). Par contre, les ménages plus pauvres, surtout informels, qui ont peu accès aux services publics (eau, électricité, téléphone), ont été contraint de diminuer des dépenses comme les transports, la santé et l'éducation. **Un tiers d'entre eux se plaignent d'avoir dû restreindre leurs dépenses de santé et d'éducation, alors que ce phénomène touche moins de 4% des ménages publics.**

**TABLEAU 25**  
**POSTES BUDGÉTAIRES QUI ONT LE PLUS BAISSÉ DEPUIS 1991 PAR TYPE DE MÉNAGES\***

%	TYPES DE MENAGES					
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL 123	TOTAL 1
1.- Alimentation	65	50	70	37	58	40,7
2.- Habillement	70	62	54	74	65	31,9
3.- Logement	39	35	11	24	26	6,2
4.- Equipement et entretien de maison	53	59	38	45	47	8,1
5.- Santé, soins personnels	4	0	30	23	17	4,5
6.- Transport, communication	11	20	35	57	31	1,9
7.- Education, loisirs	3	27	32	21	20	6,7
<b>TOTAL</b>						100

Source: ECM, 1993.

\* Les 5 premières colonnes correspondent au % de ménages ayant déclaré qu'un des trois premiers produits dont la consommation a baissé appartient au poste correspondant. La dernière colonne (TOTAL 1) correspond à la distribution du poste qui a le plus baissé depuis 1991.

Contraints drastiquement sur leurs revenus, les ménages ont tenté de réagir en modifiant leurs modes traditionnels d'achats pour atténuer la baisse de consommation, sans toutefois y parvenir comme on l'a noté précédemment. Si l'ajustement quantitatif de la consommation est bien réel, un certain nombre de changements importants ont eu lieu.

D'abord, **les ménages se sont montrés particulièrement sensibles aux niveaux des prix.** Ainsi, la consommation de 4 ménages sur 10 a eu tendance à se déplacer vers les lieux d'achat les moins chers. Il y a donc eu une sub-

stitution dans la consommation des ménages au profit du secteur informel. Ce transfert du secteur formel vers le secteur informel a nécessairement été limité, compte tenu de l'écrasante prépondérance du secteur informel dans la consommation totale des ménages. De plus, les ménages choisissent avec plus de soin les produits qu'ils achètent, en faisant jouer la concurrence entre unités de production informelles, soit une nouvelle pression à la baisse des prix.

Ensuite, certains ménages ont ajusté leur train de vie en se repliant sur la famille. C'est notamment le cas des ménages formels qui ac-

**TABLEAU 26**  
**PRINCIPAUX MODES D'AJUSTEMENT DE LA BAISSÉ DE LA CONSOMMATION**  
**PAR TYPE DE MENAGES : en % des ménages dont la consommation a baissé**

	TYPES DE MENAGES				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
1.- On achète une quantité plus petite des mêmes produits, sans changer de lieu d'achat	12,1	24,9	10,9	7,7	11,8
2.- On achète la même quantité, mais on va ailleurs, où c'est moins cher	27,3	41,4	20,3	73,8	39,3
3.- On choisit avec plus de soins les produits qu'on achète	29,3	12,6	22,4	13,8	21,0
4.- On a moins d'invités à la maison	13,9	21,1	8,9	0,7	9,3
5.- On reçoit plus de dons de la famille du village	0	0	0	0	0
6.- On reçoit plus de dons de la famille hors village	4,6	0	28,8	0,8	11,1
7.- Autre	12,8	0	8,7	3,2	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

cueillent moins d'invités chez eux. Enfin, seuls les ménages informels sont de véritables récipiendaires de transferts internes à la ville. Il faut y voir le fait qu'ils sont en moyenne plus pauvres, donc plus dépendants des ménages formels, et qu'ils sont plus aptes à mobiliser les liens solidarités traditionnels.

Par contre, les transferts en provenance du "village" n'ont pas été une variable de compensation particulièrement mobilisée, puisqu'aucun ménage ne déclare compter principalement sur ces dons pour pallier la baisse de consommation. Ceci s'explique sans doute par des difficultés à la campagne encore plus sévères que celles enregistrées en ville.

Pour se donner quelques éléments prospectifs et tenter d'apprécier les arbitrages de consommation entre produits suivant le type de ménages, nous avons demandé aux ménages ce

qu'ils feraient en cas de nouvelle baisse de leur revenu, ou au contraire en cas de retournement conjoncturel et de croissance retrouvée.

En cas de nouvelle baisse du revenu, les principaux produits touchés seraient à nouveau "l'alimentation" et "l'habillement". La structure des compressions de consommation par produit serait similaire à celle qui a été enregistrée au cours des années écoulées (voir tableau 25, colonne TOTAL 1). La hausse des revenus s'accompagnerait d'abord d'une amélioration de la ration alimentaire, puis profiterait suivant des ordres de grandeur sensiblement voisins à tous les autres postes budgétaires.

Mais une hausse ou une baisse de revenu n'auraient pas des effets symétriques sur la consommation. Certains biens sont jugés suffisamment secondaires pour que l'on puisse encore baisser le niveau des dépenses. D'autres, en

**TABLEAU 27**  
**PRINCIPAUX POSTES D'AJUSTEMENT DE LA CONSOMMATION EN CAS DE NOUVELLES BAISSÉS OU D'AUGMENTATIONS DU REVENU PAR TYPE DE MENAGES**

%	TYPES DE MENAGES									
	Public		Privé formel		Privé informel		Chômeur, Inactif		TOTAL	
	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse
1.- Alimentation	56	46	86	61	66	66	47	63	60	57
2.- Habillement	42	33	50	35	50	31	71	53	53	38
3.- Logement	41	28	55	42	17	52	12	32	27	39
4.- Equipement et entretien de maison	41	45	40	23	18	42	32	37	31	39
5.- Santé, soins personnels	29	25	33	27	13	50	16	30	21	35
6.- Transport, communication	32	24	40	30	28	36	61	35	39	31
7.- Education, loisirs	41	26	33	38	31	42	16	22	30	34

Source: ECM, 1993.

\* mode de lecture: 56% des ménages du secteur public ont déclaré parmi les trois premiers produits dont ils réduiraient la consommation, au cas où leur revenu venait à baisser, au moins un bien alimentaire. Mais seulement 46% en accroîtraient la consommation si leur revenu augmentait.

revanche, sont faiblement compressibles, vu le niveau de consommation actuelle, et jouissent d'un caractère prioritaire. Ce sont eux que l'on achèterait en premier si l'on disposait d'un supplément de revenu. On trouve dans la première catégorie les dépenses "d'habillement" et dans une moindre mesure, de "transport". Dans la seconde, les dépenses de "santé", de "logement" et "d'éducation".

Pour avoir une mesure de cette dissymétrie, il faut s'intéresser dans le tableau 27 aux écarts entre baisse et hausse de consommation pour chaque type de ménages et chaque poste de dépenses. On voit ainsi, que:

- les "ménages chômeurs/inactifs" sont ceux dont la situation alimentaires est la plus précaire;

- les "ménages informels" sont en plus grande détresse en matière de logement, d'éducation et de santé. Une mention particulière mérite d'être portée aux dépenses de santé.

Les "ménages informels" ne sont que 13% à accepter de les réduire suite à une baisse de revenu, mais 50% à désirer les augmenter dans le cas contraire. De plus, **un tiers des "ménages informels" déclarent comme priorité absolue vouloir augmenter leurs dépenses de santé si leur revenu le leur permettait.**

## VI.- LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ENTRE MENAGES

De nombreux auteurs ont souligné l'importance des transferts entre ménages, comme mode de régulation socio-économique (voire politique) en Afrique. En particulier, on a pu

avancer que c'est grâce à ce système généralisé de redistribution des revenus et des rentes que le continent a réussi à éviter nombre d'explosions sociales qu'auraient dû engendrer plus d'une décennie de crise et des politiques contractionnistes dites de "stabilisation". Pourtant, très peu de travaux statistiques sérieux ont tenté de quantifier ce phénomène.

Les transferts entre ménages peuvent prendre deux formes: ce sont soit des dons en nature (sous forme d'échanges de biens ou de prestations de services), soit des transferts monétaires. L'ECM ne permet d'appréhender que les premiers, et donc conduit à un bilan partiel.

### La forte densité des réseaux de solidarité.

Les ménages de Yaoundé sont dans leur immense majorité intégrés dans un véritable réseau de solidarité mettant en oeuvre des mécanismes propres de redistribution du revenu primaire. Plus de la moitié des ménages de la capitale ont réalisé des transferts vers d'autres ménages (de Yaoundé ou d'ailleurs). Plus de la moitié des ménages de la capitale ont perçus des transferts en provenance de Yaoundé ou d'ailleurs. Au total, 9 ménages sur 10 sont pris dans cette maille serrée de flux croisés, qu'ils aient donné, reçu, ou les deux à la fois.

Le type de ménages dessine les contours de cette solidarité entre ménages. En premier lieu, tous ceux qui se trouvent totalement exclus de ce filet de sécurité appartiennent aux "ménages inactifs/chômeurs", soit 30% de cette classe. Ce résultat donne un indicateur supplémentaire de la grande vulnérabilité de cette catégorie, qui en plus de gagner les revenus les plus faibles ne dispose que de "ressources sociales" limitées.

**TABLEAU 28**  
**TYPES DE TRANFERTS MONÉTAIRES SUIVANT LE TYPE DE MÉNAGES**

%	TYPES DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
Ménages ayant effectué des transferts monétaires	84,6	100	44,1	9,3	54,1
Ménages ayant reçu des transferts monétaires	54,2	44,5	59,1	61,9	56,7
<b>TYPE DE TRANSFERTS MONÉTAIRES</b>					
1.- Transferts versés et reçus	41,1	44,5	8,4	1,6	20,8
2.- Transferts versés mais pas perçus	43,5	55,5	35,7	7,7	33,3
3.- Transferts perçus mais pas versés	13,1	0	50,7	60,2	35,9
4.- Pas de transferts (ni versés ni perçus)	2,3	0	5,2	30,5	10,0
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: ECM, 1993.

Pourtant, les “ménages inactifs/chômeurs” sont aussi ceux qui sont les plus dépendants des transferts, dont ils sont les principaux bénéficiaires avec un solde net très positif (9% ont donné mais 62% ont reçus).

En second lieu, les “ménages formels” (publics et privés) constituent les principaux donateurs. Alors que tous ont donné, une moitié seulement a reçu. Bien que très sollicités, leurs transferts ne se font pas qu’à sens unique, puisque plus de 40% d’entre eux ont à la fois donné et reçu. Enfin, les “ménages informels” se caractérisent à la fois par un “taux d’intégration” élevé au système de dons (à l’instar des “ménages formels”) et par un solde net en faveur des ménages receveurs (comme les “ménages inactifs/chômeurs”).

### Les transferts nets ne bouleversent pas la distribution primaire des revenus.

Pour apprécier l’importance des transferts monétaires entre ménages, les résultats précédents demandent à être pondérés par les montants en jeu. Cependant, il convient de garder à l’esprit la “fragilité statistique” des tableaux ci-dessous. En effet, la petite taille de l’échantillon

est d’autant plus préjudiciable que la structure des transferts, suivant qu’ils sont versés ou perçus, est asymétrique. Si on peut penser obtenir un bon estimateur des transferts reçus, les transferts versés risquent d’être sous-estimés dans la mesure où ceux-ci sont plus dépendants de très riches donateurs dont la probabilité d’entrer dans l’échantillon est infime. Nous avons tenu compte de ce biais en redressant les résultats de façon à assurer l’égalité comptable entre transferts versés et transferts perçus à l’échelle de la ville de Yaoundé.

Le montant annuel moyen des transferts est d’environ 80 000 Fcfa, soit l’équivalent d’un peu moins d’un mois de revenu du travail. Si le solde montre l’existence d’un transfert net vers l’extérieur de la ville, le bilan par type de ménages est très contrasté. Les “ménages publics” sont fortement déficitaires (ils versent plus qu’ils ne perçoivent), les “ménages privés formels et informels” sont proches de l’équilibre, tandis que les “ménages inactifs/chômeurs” sont les principaux bénéficiaires de ce système de redistribution.

Rapporté aux revenus, le montant moyen des transferts monétaires bruts (versés ou per-

**TABLEAU 29**  
**MONTANT MOYEN DES TRANSFERTS MONÉTAIRES PAR TYPE DE MÉNAGES**

en milliers de Fcfa	TYPE DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
1.- Transferts monétaires (annuel moyen) versés	220	118	24	2	88
2.- Transferts monétaires (annuel moyen) perçus	106	114	32	88	78
3.- Solde (1-2)	114	4	-8	-86	10
Transferts monétaires versés/ revenus d'activité (%)	7,6	12,3	4,6	0	7,0

Source: ECM, 1993.

çus) est loin d’être négligeable. Ainsi, les transferts versés sont proches. Mais en termes nets, les transferts monétaires ne semblent pas affecter sensiblement la distribution des revenus, au moins pour les trois classes de ménages actifs.

Ils sont négligeables pour les “ménages du secteur privés” et représentent une ponction annuelle de 15 jours de salaire pour les “ménages publics”. Seuls les “ménages inactifs/chômeurs” peuvent compter sur ces transferts pour subvenir à leur besoins, pour un montant que l’on peut estimer à environ deux mois de revenu annuel.

### L’essentiel des transferts monétaires circule à l’intérieur de la ville.

Annuellement, plus de 13 milliards de Fcfa sont versés par les ménages de Yaoundé à d’autres ménages (qu’ils vivent dans la capitale ou à l’extérieur) et inversement 11 milliards ont été perçus par ces mêmes ménages. Le solde d’environ 2 milliards a été transféré à l’extérieur de la capitale, plus précisément vers la campagne.

En masse, les transferts monétaires sont avant tout internes à la ville, puisqu’ils représentent plus des trois quarts des transferts perçus. En conséquence, les transferts vers/en pro-

venance du reste du pays sont limités, globalement équilibrés avec les villes de l'intérieur, tandis que les ménages de la capitale accordent une subvention monétaire aux campagnes.

Ces flux monétaires s'apparentent clairement à un système d'entraide des plus riches vers les plus pauvres faiblement lié à des contraintes cérémonielles, qui ne sont à l'origine que de 10% des transferts.

Les "ménages inactifs/chômeurs" perçoivent l'essentiel des transferts de la ville, et ne

semblent pas avoir les moyens de donner à qui que ce soit. Les "ménages publics" sont des donateurs nets tous azimuts, et sont les principaux pourvoyeurs des campagnes. Les "ménages privés formels" entretiennent leurs obligés en dehors de Yaoundé mais sont des récipiendaires dans la capitale. Enfin, les "ménages informels" se caractérisent par des échanges particulièrement importants et équilibrés avec les villes de l'intérieur, suivant en cela les lignes de migration qui leur sont propres.

**TABLEAU 30**  
**MONTANT ANNUEL DES TRANFERTS MONÉTAIRES PAR DESTINATION**  
**GÉOGRAPHIQUE SUIVANT LE TYPE DE MÉNAGES**

en millions de Fcfa	TYPES DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
<b>CAMPAGNE:</b>					
- versé	1416	584	130	2	2132
- perçu	28	44	108	122	302
- solde	1392	540	22	-120	1830
<b>AUTRES VILLES:</b>					
- versé	1094	424	692	0	2210
- perçu	1052	176	724	302	2254
- solde	42	248	-32	-302	-44
<b>YAOUNDE:</b>					
- versé	7830	1032	426	40	9328
- perçu	3938	1744	864	2782	9328
- solde	3892	-712	-438	-2742	0
Transferts monétaires perçus consacrés aux cérémonies (en % du montant total)	11,9	0,7	13,9	17,3	11,8

Source: ECM, 1993.

**DIAL** est un groupement d'intérêt scientifique fondé par l'ORSTOM, EUROSTAT et le CESD-Paris pour développer une capacité européenne de réflexion, d'analyse et d'évaluations macro-économiques sur les politiques d'ajustement structurel dans les pays ACP. Dans la réalisation de son programme de travail, DIAL reçoit des appuis financiers de ses membres fondateurs ainsi que du ministère français de la Coopération et du Développement et de la direction du Développement (DG8) de la commission des Communautés européennes.

**ORSTOM** : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération.

**EUROSTAT** : Office statistique des Communautés européennes

**CESD-Paris** : Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement.

## METHODOLOGIE

Les enquêtes sur les lieux d'achat (ELA) et sur la consommation des ménages (ECM) s'inscrivent dans le cadre plus large de l'enquête 1-2-3. Elle procède par la méthode des enquêtes dites en plusieurs phases. Dans la première phase, un échantillon de 2000 ménages a été constitué suivant un plan de sondage à deux degrés : le premier degré consistant à tirer un échantillon stratifié de 333 îlots dans la conurbation de Yaoundé, tandis qu'un échantillon de ménages est tiré au second degré (tirage aléatoire systématique). Le tirage des îlots utilise la télédétection spatiale (image satellite, mosaïque de photos aériennes), suivant une méthode mise au point à l'ORSTOM.

La première phase est une enquête sur les conditions d'activité de la population de Yaoundé (phase 1: enquête emploi). La seconde phase a consisté à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs d'unités informelles sur les conditions de production et les résultats économiques de leur établissement (phase 2: enquête secteur informel).

Enfin, la troisième phase est composée de deux enquêtes articulées dont l'objectif principal est de mesurer le poids du secteur informel dans la consommation des différentes catégories de ménages (phase 3: enquêtes lieu d'achat et consommation). Dans ce cadre, l'ELA recense et quantifie l'importance des lieux d'achat de l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, à un niveau très fin de la nomenclature de produits (132 produits), ainsi que les raisons qui ont motivé le choix de ces lieux. L'ECM, qui s'apparente à une "mini-enquête budget-consommation" sert à pondérer les postes élémentaires de consommation des ménages.

Pour les besoins de la phase 3, on a constitué un échantillon représentatif de 400 ménages, tirés parmi les 2000 de la phase 1. On a d'abord construit 20 strates, croisant deux critères : le revenu par tête (5 tranches) et le statut du chef de ménage (en distinguant 4 catégories: chef inactif, chef chômeur, chef exerçant un seul emploi, chef exerçant plusieurs emplois). Puis on a procédé à un tirage systématique au 1/5ème. au sein de chaque strate.

Dans un second temps, l'échantillon de 400 ménages a été subdivisé en deux : un premier, dimensionné à 300 ménages pour l'ELA, et un second de 100 ménages pour l'ECM. Compte tenu du fait que l'ECM vise principalement à estimer les structures moyennes de consommation permettant de pondérer l'ELA, et vu la petite taille de l'échantillon, une procédure à deux étapes a été retenue pour sélectionner l'échantillon de l'ECM:

- tirage d'un ménage sur deux parmi les 400 ménages de la phase 3;
- sélection d'un ménage sur deux au sein de ce sous échantillon, correspondant à ceux dont le revenu par tête est compris entre le second et le troisième quartile pour chaque strate.

Le solde non tiré a fourni l'échantillon de l'ELA.

Cette procédure a conduit à retenir 94 ménages pour l'ECM et 305 ménages pour l'ELA.

Les opérations de collecte de l'ELA ont eu lieu sur le terrain entre mars et mai 1993. Les mois de juin-juillet ont été consacrés à la saisie et à l'apurement des fichiers. Les opérations de collecte de l'ECM se sont déroulées au cours des mois de juin et juillet 1993, les fichiers ont été apurés en août et septembre.

Finalement, les fichiers ont été analysés au cours des mois de décembre 1993, pour une publication des premiers résultats en janvier 1994.

En définitive, le fichier exploitable de l'ELA comprend 303 ménages et celui de l'ECM 92.

## CONCEPTS ET INDICATEURS

**Main d'œuvre familiale ou main d'œuvre secondaire** : membres du ménage exerçant un emploi en dehors du chef.

**Unité de consommation** (u. c.) : permet de pondérer la consommation des ménages suivant le nombre et les caractéristiques de ses membres. Ici, tous les individus de 15 ans et plus sont considérés comme des consommateurs à part entière tandis que les moins de 15 ans sont affectés d'un coefficient de 0,5.

**POUR DIAL :**

**BERTHELIER PIERRE  
ROUBAUD FRANÇOIS**

**POUR LA DSCN :**

**BACKINY YETNA Prosper  
KEMGO Pierre  
KINGNE Apollinaire  
MESSINA ABANDA Célestine  
NGASSAM André  
NGUENEVIT  
TCHAMDA Claude  
TCHUINO David  
TJOMB NGUE  
YAMGAM Emmanuel**

**DIAL**

**14, Bd. Saint-Martin  
75010 PARIS - FRANCE  
Tél : (33) 1-42 08 33 88  
Fax : (33) 1-42 08 81 60**

**DSCN/MINPAT**

**YAOUNDE  
CAMEROUN  
Télex : 82 03 KN  
Tél : (237) 22 04 45  
Fax : (237) 22 15 09**